

Encadrant(e) de stérilisation

Organiser, coordonner et mettre en oeuvre les actions relatives à la stérilisation des matériels et installations, en encadrant une équipe pluri-professionnelle.

(Ex Responsable de stérilisation)

QUALITÉ HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM
Niveau 5 (Bac + 2, BTS, DUT)

RÉPERTOIRE FPH
30F40

RÉFÉRENTIEL

ACTIVITÉS

- Contrôle de la conformité des services/prestations, dans son domaine d'activité
- Contrôle et suivi du bon déroulement du (des) process spécifique(s) au domaine d'activité
- Encadrement de proximité d'équipe(s), gestion et développement des personnels
- Formation de personnes aux techniques et procédures de son domaine, et à leur application
- Gestion des fluides (eau, gaz, air) énergies utilisées (électricité) et produits lessiviels (analyse, contrôle, suivi)
- Gestion des stocks de produits, de matériels, dans son domaine (saisie, suivi, contrôle, relance commandes)
- Gestion et suivi de la maintenance du matériel bio-médical, autoclave
- Identification, analyse et validation des impacts (technologiques, organisationnels, fonctionnels et financiers) liés à des nouveaux projets
- Planification, réorganisation des activités et des moyens, contrôle et reporting

SAVOIR-FAIRE

- Adapter et optimiser le fonctionnement des équipements, des installations, des systèmes dans son domaine de compétence
- Concevoir, piloter et évaluer un projet, relevant de son domaine de compétence
- Évaluer la conformité d'un produit, d'un matériel, d'une prestation au regard des normes internes/externes
- Évaluer la satisfaction des patients/des clients/des personnels
- Évaluer la satisfaction des patients/des clients/des personnels
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- Identifier et analyser les évolutions et leurs impacts sur les activités, les systèmes relatifs à son domaine de compétence

- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives/préventives
- Piloter, animer/communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation

CONNAISSANCES REQUISES

- Bonnes pratiques de stérilisation
- Gestion administrative, économique et financière (32654)
- Gestion des flux stocks/produits (31663)
- Hygiène hospitalière (43403)
- Logiciel dédié à la pharmacie/stérilisation (43026)
- Management (32054)
- Méthodes/outils de la gestion des risques (42875)
- Stratégie et organisation/conduite du changement (32025)

TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Arrêté du 19 avril 2002](#)

FORMATION

STATUT ET ACCÈS

Corps des cadres de santé paramédicaux

STATUT DANS LA FPH

Catégorie A

Grades

- Cadre de santé paramédical (11 échelons)

- Cadre supérieur de santé paramédical (8 échelons)
 - Cadre de santé paramédical hors classe (5 échelons + 1 échelon spécial)
-

MODALITÉS DE RECRUTEMENT DANS LA FPH

Concours interne sur titres

Organisé au niveau d'un ou plusieurs établissements d'un même département ou dans plusieurs départements

Avis affiché dans les locaux de l'établissement et publié sur son site Internet et dans les agences locales pour l'emploi

Conditions

- Etre titulaire du diplôme de cadre de santé
- Etre fonctionnaire hospitalier appartenant aux corps des personnels infirmiers, de rééducation ou médico-techniques
- Compter au moins 5 ans de services effectifs dans l'un ou plusieurs de ces corps.

OU

- Etre agent non titulaire de la fonction publique hospitalière
- Etre titulaire de l'un des diplômes d'accès aux corps des personnels infirmiers, de rééducation ou médico-techniques et du diplôme de cadre de santé
- Compter au moins 5 ans de service effectifs en qualité de personnel de la filière infirmière, de rééducation ou médico-technique

Quota : au moins 90 % des postes offerts aux concours interne et externe

Concours externe sur titres

Organisé au niveau d'un ou plusieurs établissements d'un même département ou dans plusieurs départements

Avis affiché dans les locaux de l'établissement et publié sur son site Internet et dans les agences locales pour l'emploi

Conditions

- Etre titulaire des diplômes ou titres requis pour le recrutement dans les corps des personnels infirmiers, de rééducation ou médico-techniques et du diplôme de cadre de santé (ou de certificats équivalents)
- Compter au moins 5 ans d'exercice dans les corps des personnels infirmiers, de rééducation ou médico-techniques ou les corps équivalents des secteurs public ou privé

Quota : 10 % des postes offerts aux concours interne et externe

Promotion professionnelle

Dispositif des études promotionnelles pour préparer le diplôme de cadre de santé

Conditions

- Réussite à l'entrée en Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)
 - Accord de prise en charge par l'établissement employeur
 - Contrat d'engagement de servir dans un établissement de la FPH d'une durée égale au triple de celle de la formation dans la limite de 5 ans à compter de l'obtention du diplôme
-

Détachement ou intégration directe

Possibilité d'intégration dans le corps de détachement à tout moment à la demande de l'intéressé

Conditions

- Etre fonctionnaire dans un corps ou cadre d'emplois classé de catégorie A
 - Justifier des diplômes, titres ou autorisations exigés pour l'accès au corps
-

Ressortissants européens

Justifier d'un titre et/ou d'une expérience professionnelle permettant l'exercice de la profession sur autorisation de l'autorité compétente et sous réserve de mesure de compensation, si les qualifications professionnelles attestées font apparaître des différences substantielles.

ÉVOLUTION DANS LA FPH

AU GRADE DE CADRE SUPÉRIEUR DE SANTÉ paramédical

Concours professionnel ouvert dans chaque établissement

CONDITION

- Compter au moins 3 ans de services effectifs dans le grade de cadre de santé paramédical

AU GRADE DE CADRE DE SANTÉ paramédical hors classe

Inscription au choix au tableau annuel d'avancement

Conditions

- Compter au moins 1 an dans le 4ème échelon du grade de cadre de santé paramédical

- Justifier de 8 ans d'exercice dans des emplois ou fonctions correspondant à un niveau élevé de responsabilité

OU

Inscription au choix au tableau annuel d'avancement

Conditions

- Avoir atteint le 8^{ème} échelon du grade de cadre de santé paramédical
- Avoir fait preuve d'une valeur professionnelle exceptionnelle
- Avoir obtenu 4 nominations par inscription au choix au tableau annuel d'avancement

Fonctions

- Fonctions d'encadrement d'un nombre élevé de cadres de santé paramédicaux et de personnels de soins
- Fonctions à haut niveau de responsabilité : direction, coordination, encadrement, coordination de projets (liste fixée par arrêté des ministres chargés de la santé et de la fonction publique)

AU GRADE DE DIRECTEUR DES SOINS DE 2^{ÈME} CLASSE

Concours national interne sur épreuves

CONDITIONS

- Etre cadre de santé
- Compter au moins 5 ans de services effectifs dans le grade

Au grade de directeur d'établissements sanitaire, sociaux et médico-sociaux de classe normale

Tour extérieur, après inscription sur une liste d'aptitude arrêtée par le DG du CNG

Conditions

- Avoir atteint dans le corps d'origine un grade avec un indice terminal au moins égal à l'indice brut 780
- Compter 8 ans de services effectifs dans la catégorie A

Quota : 9 % au plus des élèves directeurs titularisés après la formation EHESP

Au grade de directeur d'établissements sanitaire, sociaux et médico-sociaux hors normale

Tour extérieur, après inscription sur une liste d'aptitude arrêtée par le DG du CNG

Conditions

- Avoir atteint dans le corps d'origine un grade avec un indice terminal au moins égal à l'indice brut 966
- Compter 10 ans de services effectifs dans la catégorie A

Quota : 6 % au plus des élèves directeurs titularisés après la formation EHESP

Au grade de directeur d'hôpital de classe normale

Tour extérieur, après inscription sur une liste d'aptitude arrêtée par le DG du CNG

Conditions

- Avoir atteint dans le corps d'origine un grade avec un indice terminal au moins égal à l'indice brut 852
- Compter 8 ans de services effectifs dans la catégorie A

Quota : 9 % au plus des élèves directeurs titularisés après la formation EHESP

Au grade de directeur d'hôpital hors normale

Tour extérieur, après inscription sur une liste d'aptitude arrêtée par le DG du CNG

Conditions

- Avoir atteint dans le corps d'origine un grade avec un indice terminal au moins égal à l'indice brut 966
- Compter 10 ans de services effectifs dans la catégorie A

Quota : 6 % au plus des élèves directeurs titularisés après la formation EHESP

EXERCICE DU MÉTIER

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Diplômes préconisés

- A partir d'un diplôme de niveau 4 et expérience professionnelle dans le domaine de l'hygiène et de la stérilisation
- Diplôme de niveau 5

Relations professionnelles

- Pharmacie car l'activité de stérilisation est sous la responsabilité du pharmacien de la Pharmacie à usage intérieur (PUI)
- Services clients (soins, bloc opératoire, médico-techniques) pour connaître leurs besoins, adapter les

fonctionnements du service (relation client-fournisseur)

- Services techniques et biomédicaux pour la maintenance préventive et curative des installations
- Services économiques, logistiques pour l'amélioration des flux de matériels
- Service d'hygiène hospitalière, pharmacie pour leur expertise technique sur le domaine
- CHS-CT
- CLIN

Structures

- Etablissement de soins (hôpital, clinique)
-

MOBILITÉ

PASSERELLES

Passerelles dans la FPH

- [Encadrant\(e\) du bio-nettoyage](#)
-